

**DEMANDE DE DÉROGATION DE SECTEUR SCOLAIRE 2022/2023**
SCOLARISATION D'UN ENFANT EN PROVENANCE D'UNE AUTRE COMMUNE

Vu les articles du code de l'éducation, notamment ses articles 212-5 et 212-8 modifié par la loi n°2019-791 en date du 26 juillet 2019

 1^{ère} DEMANDE RENOUELEMENT**Partie à compléter par les parents**

Nom et Prénom du père : Nom et Prénom de la mère :

Nom et Prénom de l'enfant : Né (e) le :/...../.....

Adresse des parents ou responsable légal :

..... Commune :

Situation familiale : célibataire union libre mariés/pacsés séparés* divorcés*

* Pour chacun des parents : fournir un justificatif de domicile de moins de trois mois.

* Joindre le jugement ou une attestation de garde - En cas de garde alternée et de résidence dans des communes différentes : une demande de dérogation par lieu d'habitation est nécessaire.

Tél du père : Mail du père :

Tél de la mère : Mail de la mère :

Ecole souhaitée :**Niveau :****Motif de la demande :** (Toute demande doit être motivée). Poursuite de scolarité Obligations professionnelles des parents Fratrie Enfant en situation d'handicap Problème de garde Autres motifs :**Partie à compléter par le maire de la commune de résidence**

Je soussigné(e) Maire de la commune de :

Déclare avoir pris connaissance de la demande de dérogation de secteur scolaire déposée pour le compte de l'enfant ci-dessus nommé désigné.

Compte tenu des éléments communiqués :

-
- La présente demande est restituée avec un AVIS FAVORABLE et la commune s'engage à participer financièrement aux dépenses de scolarisation auprès de la commune d'accueil.

Attention : En cas d'avis favorable sans souhait de prise en compte de la participation financière et en application du Code de l'éducation art L-212 -8, la ville de Carros, si elle accepte la dérogation, émettra un titre de recettes.

-
- La présente demande est restituée avec AVIS DÉFAVORABLE.

Motif du refus :

Fait à , le

Signature des parents :

Le Maire de la Commune de Résidence**Avis de la commission de Carros**

AVIS FAVORABLE*

Le/...../202...

AVIS DÉFAVORABLE*

Décision du Maire de la commune de Carros

Par délégation

..... Le/...../20..

AVIS FAVORABLE*

(en cas de garde alternée : participation des frais de scolarité à hauteur de à 50%)

AVIS DÉFAVORABLE*

Motif :

(*) Rayer la mention inutile